

# RENTREE 2023



## « La nouvelle 6<sup>e</sup> »

---

### LETTRE D'INFORMATION AUX PARENTS D'ÉLÈVES DE 6<sup>E</sup>

---

Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse a pour ambition de construire **une « nouvelle 6<sup>e</sup> »** qui puisse :

- Assurer à chaque élève de **maîtriser les savoirs fondamentaux** indispensables à la suite de sa scolarité ;
- **Remédier aux difficultés scolaires** et donner aux élèves les mêmes chances de réussite ;
- Favoriser la **transition entre l'école et le collège**.

#### PLUS DE SAVOIRS FONDAMENTAUX



##### Nouvelle 6<sup>e</sup>

Chaque semaine, les élèves de 6<sup>e</sup> bénéficient d'une heure de soutien ou d'approfondissement en français ou en mathématiques selon leur niveau. Pour faciliter l'entrée au collège, des professeurs des écoles peuvent intervenir dans le cadre de ces sessions de soutien.

Chaque élève doit pouvoir réviser et s'entraîner dans un cadre propice au travail : **le dispositif Devoirs faits est généralisé** en classe de 6<sup>e</sup>.

*Extrait de la plaquette « Rentrée 2023, ce qui change pour votre enfant, MENJS, Août 2023 »*

Au collège Anatole France, les dispositifs Devoirs faits, soutien ou d'approfondissement, et savoir nager sont mis en place à compter du **mercredi 15 novembre 2023**.

Pris en charge par **l'équipe éducative du collège** ainsi que par des **professeurs des écoles**, ces dispositifs sont inscrits dans les emplois du temps des élèves. La présence des élèves y est obligatoire.

En cas de questions, vous pouvez vous rapprocher du professeur principal de votre enfant.